

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION N°2024/08

Séance du 29/04/2024

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 29/04/2024, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **d'approuver le compte de gestion 2023 considérant la concordance du rapprochement du compte de gestion du responsable du Service de Gestion Comptable de Poitiers Extérieur, comptable assigné à la Régie personnalisée Vienne Numérique, et du compte administratif pour l'exercice 2023.**

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé